

## **EVENEMENT : LE MOMENT PRO HABITER MIEUX**

**Proposé par l'Agence nationale de l'habitat**



Dans le cadre du programme Habiter Mieux, l'Anah a organisé le 6 avril 2018 un évènement sur le thème de la précarité énergétique. Ce Moment Pro a rassemblé les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique le temps d'une journée dans l'objectif de faire naître des échanges favorisant les synergies.

Le Moment Pro Habiter Mieux s'est déroulé à Paris sur la journée du 6 avril 2018 suite à une volonté de faire se rencontrer les acteurs qui interviennent sur le programme, en vue de son objectif de rénovation énergétique de 75 000 logements par an. L'évènement a ainsi accueilli 300 participants de tous types d'organisations : DDT, DREAL, collectivités, professionnels, entreprises du bâtiment, ensemble des réseaux publics, professionnels de l'immobilier... Ces acteurs ont pu échanger et confronter leurs idées autour de quatre thèmes :

- L'identification et l'information des ménages
- Les prescripteurs des travaux et des aides
- Les outils de financement
- La rénovation énergétique des copropriétés

Pour favoriser l'échange, des mini-conférences de quinze minutes, appelées « conf'express » ont été préférées à de longues conférences. Une soixantaine de conf'express ont eu lieu tout au long de la journée en petites assemblées et se sont articulées en deux temps : l'exposé d'un cas pratique par l'intervenant et un échange de type « questions-réponses ». Par ailleurs, un espace de rencontres et de discussions a été mis à disposition des partenaires privés et publics de l'Anah (Total, Engie, EDF, Capeb, Procivis, Soliha, Ademe...). En outre, la possibilité a été donnée de réagir et poser des questions par SMS.

**La journée a débuté par le discours d'ouverture de Valérie Mancret-Taylor, directrice générale de l'Anah et de Vincent Perrault, responsable du programme Habiter Mieux.**

Il est signalé que le programme Habiter Mieux a fait l'objet d'un rapport de la Cour des comptes, dont le retour est positif, jugeant notamment le programme « à maturité ». - En effet, le sénateur Philippe Dallier a déclaré : « On a là un instrument efficace sur le terrain puisqu'il atteint les deux objectifs qui lui étaient fixés : aider les ménages modestes et gagner en efficacité énergétique dans ces logements très anciens. On avait un taux de 30% qui était fixé, on est à 41% en moyenne ». - Valérie Mancret-Taylor annonce que les « planètes sont alignées » dans ce programme, bénéficiant d'un budget stable, de collectivités impliquées et de dispositifs en cours d'officialisation, et souligne que sa bonne continuité repose sur l'ensemble des acteurs présents dans l'assemblée, d'où l'intérêt de ce Moment Pro.

Vincent Perrault informe de la création de deux nouvelles aides en plus de l'existence de dispositif Habiter Mieux sérénité : Habiter Mieux agilité est une aide financière pour faire faire ses travaux par une entreprise ou un artisan qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement), dans l'objectif de

renouer avec les artisans, et Habiter Mieux copropriété accompagne les copropriétés dites « fragiles » dans le financement de leurs travaux de rénovation énergétique. Par ailleurs, il met l'accent sur l'importance d'une démarche d'inclusion numérique pour faciliter le parcours des demandeurs d'aides.

### **Zoom sur trois mini-conférences**

#### Les financements du reste-à-charge par la Fondation Abbé Pierre : subventions et micro-crédit habitat

Julia Faure, responsable de pôle, est venue mettre en avant les actions de la Fondation Abbé Pierre dans la lutte contre la précarité énergétique. Précisément, elle a présenté un programme national : SOS Taudis.

Le programme SOS Taudis propose deux outils : une subvention et un micro-crédit habitat.

La subvention est une aide aux propriétaires occupants précaires via des opérateurs Anah, en dernier recours, pour boucler le plan de financement des travaux. Il s'agit de financer le reste-à-charge des ménages une fois tous les autres financements mobilisés (Habiter Mieux, collectivités...). La subvention existe depuis 2012 et cible les ménages selon un examen qualitatif de leur situation sociale, leur niveau de ressources et la cohérence des travaux. Le budget est de 1.5 million d'euros par an, permettant de subventionner environ 350 ménages, pour un montant moyen de 4 300 euros, soit 13% du coût total des travaux.

Depuis 2014, la Fondation Abbé Pierre est partenaire avec le réseau Parcours Confiance des Caisses d'Epargne, ce qui a permis de mettre en place le Micro-crédit Habitat. Il concerne les travaux éligibles aux aides de l'Anah et s'élève jusqu'à 25 000 euros sur 10 ans. 800 prêts ont été accordés en 4 ans sans aucun sinistre, grâce à une garantie du Fonds de Cohésion Sociale.

#### Une ADIL EIE (Espace Info Energie) et Plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE)

Maryline Thuault, directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loir-et-Cher (ADIL 41), a présenté le rôle de l'ADIL dans deux plateformes territoriales de la rénovation énergétique : la plateforme REV et rénov'ENERGIE.

La plateforme REV (Rénovation Énergétique en Vendômois) est un service public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires pour tout projet de rénovation énergétique de leur logement. Elle a été lancée par le Syndicat Mixte du Pays Vendômois, l'ADIL EIE 41, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'ADEME, la Région Centre et le CAUE dans le but de simplifier les démarches et mobiliser tous les financements possibles compte tenu de la situation des ménages.

La plateforme rénov'ENERGIE coordonne les dispositifs existants, leur cohésion, leur communication et travaille avec le BTP sur la labellisation RGE. Elle a été initiée par Agglopolys, la communauté d'agglomération de Blois, pour répondre à la problématique de la rénovation énergétique de l'habitat dans le but notamment de lutter contre la précarité énergétique. Rénov'ENERGIE s'établit autour de six actions : l'accueil et conseil aux particuliers, la communication, le financement, les études complémentaires, la liaison aux entreprises et l'accompagnement aux mutations économiques et techniques.

L'ADIL 41 EIE joue le rôle de guichet d'informations pour les deux plateformes. D'une part, des conseillers en énergie étudient le projet, proposent diverses solutions adaptées pour améliorer la performance énergétique du logement et orientent les particuliers vers les bons interlocuteurs après avoir déterminé les financements mobilisables. D'autre part, des juristes renseignent sur les aspects juridiques et fiscaux, ils réalisent des simulations financières pour vérifier la faisabilité du projet.

## L'intégration d'un SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) dans un programme d'intérêt général

Gladys Grelaud, chargée de mission Habitat Durable à Brest Métropole est venue exposer les actions de repérage et d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire.

En 2013, Brest Métropole a répondu à l'appel à projets lancé par le CLER (Comité de Liaison Energies Renouvelables) pour inscrire son dispositif local dans le programme national SLIME. Ainsi, un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie a été intégré en 2014 dans le programme d'intérêt général (PIG) « Habitat Durable » de Brest Métropole, existant depuis 2011. Le guichet unique Tinergie, en partenariat avec Ener'gence, l'Agence locale de l'Energie, se présente comme l'interlocuteur unique des ménages, du diagnostic initial jusqu'à la réalisation des travaux.

L'action s'articule en trois axes :

- Le repérage des ménages en grande difficulté, grâce à une fiche de repérage des situations.
- L'accompagnement des ménages par des visites à domicile lors desquelles sont fournis des équipements économes, des conseils pour diminuer la facture d'énergie, une aide de vérification des contrats d'énergie...
- L'orientation des ménages grâce notamment à un réseau local de professionnels, diagnostiqueurs, artisans et entreprises du bâtiment et des aides financières.

Riche en échanges, cette première édition du Moment Pro Habiter Mieux s'est révélée être un jalon important dans la réflexion des modes de lutte contre la précarité énergétique. Lors de la clôture de l'évènement, Valérie Mancret-Taylor annonce qu'il sera renouvelé, pour peut-être aborder des thématiques plus précises, ou à un niveau plus local. Elle spécifie que l'ensemble des interactions de la journée sera mis en ligne prochainement sur le site de l'Anah.